

_{Le} Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 12 août 2003

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

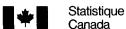
- Frais de scolarité à l'université, 2003-2004
 Lorsque les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle au Canada retourneront à l'école cet automne, ils paieront en moyenne 7,4 % de plus en frais de scolarité. Il s'agit de la plus importante hausse en quatre ans.
- Lésions dues aux mouvements répétitifs, 2000-2001

 En 2000-2001, un adulte canadien sur dix a souffert d'une lésion due aux mouvements répétitifs suffisamment grave pour limiter ses activités normales, selon une nouvelle étude qui paraît aujourd'hui dans *Rapports sur la santé* et qui montre que les lésions dues aux mouvements répétitifs touchent un nombre croissant d'adultes.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des prix des logements neufs, juin 2003

NOUVEAUX PRODUITS 9





2

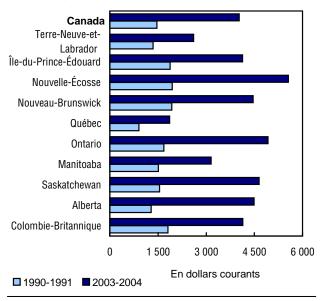
COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Frais de scolarité à l'université 2003-2004

Lorsque les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle au Canada retourneront à l'école cet automne, ils paieront en moyenne 7,4 % de plus en frais de scolarité. Il s'agit de la plus importante hausse en quatre ans.

Les étudiants de premier cycle paieront en moyenne 4 025 \$ en frais de scolarité pour l'année universitaire 2003-2004, en hausse par rapport à 3 749 \$ en 2002-2003. Ces frais ont plus que doublé par rapport à la moyenne de 1 464 \$ en 1990-1991, en raison de hausses considérables survenues au cours des années 1990.

Moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle



Bien que le taux de croissance ait été plus faible au cours des trois dernières années que lors des années 1990, la moyenne des frais de scolarité continue d'augmenter plus rapidement que l'inflation.

De 1990-1991 à 1999-2000, les frais de scolarité des étudiants de premier cycle ont augmenté en moyenne de 9,6 % par année. Toutefois, depuis le début de la présente décennie, le taux de croissance

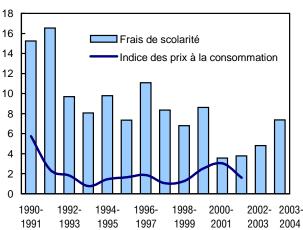
Note aux lecteurs

Les moyennes des frais de scolarité et des autres frais sont pondérées selon le nombre d'étudiants inscrits par établissement et par domaine d'études à l'aide des plus récentes données sur les inscriptions. Tous les frais sont exprimés en dollars courants.

des frais de scolarité a ralenti pour s'établir à 4,9 % en moyenne par année.

Taux de croissance des frais de scolarité des étudiants de premier cycle par rapport à l'inflation

Hausse en %



Note: L'indice des prix à la consommation est annualisé par les moyennes de septembre de l'année X-1 à août de l'année X.

Pour la deuxième année consécutive, c'est la Colombie-Britannique qui affiche l'augmentation la plus prononcée de la moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle, soit une hausse de 30,4 %, dans le sillage de la hausse de 25,7 % de l'année dernière. Ces progressions font suite au retrait en 2002 du gel des frais de scolarité, qui durait depuis six ans.

En 2003-2004, les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle en Colombie-Britannique paieront en moyenne 4 140 \$, ce qui surpasse ainsi la moyenne nationale (4 025 \$) pour la première fois en huit ans.

Les frais de scolarité diminuent seulement à Terre-Neuve-et-Labrador

Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province où les frais de scolarité diminueront en 2003-2004. Les frais de scolarité moyens des étudiants de premier cycle dans cette province régresseront de 4,5 % pour s'établir à 2 606 \$, à la suite d'une baisse de 10,0 % lors de chacune des deux années précédentes.

Il s'agit d'une quatrième année de suite où les frais de scolarité à l'université demeurent stables ou diminuent à Terre-Neuve-et-Labrador. Les universités du Manitoba gèlent également leurs frais de scolarité depuis quatre ans. Les frais de scolarité des universités de Terre-Neuve-et-Labrador et du Manitoba sont parmi les plus bas au Canada.

En 2003-2004, les frais de scolarité moyens des étudiants de premier cycle les plus élevés ont de nouveau été enregistrés en Nouvelle-Écosse (5 557 \$), suivie de l'Ontario (4 923 \$). La hausse moyenne de 5,5 % en Ontario est quelque peu inférieure à la moyenne nationale de 7,4 %.

Au cours des quatre dernières années, les hausses en Ontario ont varié de 3,9 % à 5,5 %, ce qui est bien en deçà des hausses de plus de 10 % enregistrées de 1994-1995 à 1999-2000.

Les frais seront maintenus à 1 675 \$ pour une septième année consécutive pour les résidents du Québec inscrits à une université du Québec. Il s,agit du plus bas niveau au pays. Toutefois, les étudiants des autres provinces qui fréquentent une université du Québec devront payer en moyenne 4 300 \$, soit une hausse de 2.9 %.

Les facultés d'art dentaire, de médecine et de droit enregistrent les plus importantes hausses des frais de scolarité

Les étudiants en art dentaire, en droit et en médecine subiront les plus importantes hausses des frais de scolarité cet automne. Il s'agit toujours des programmes les plus onéreux.

Les frais de scolarité moyens en art dentaire augmenteront de 20,9 % et atteindront 11 733 \$. Les étudiants en art dentaire en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et en Alberta subiront les augmentations les plus prononcées, qui varient de 45,1 % en Alberta à 55,1 % en Saskatchewan.

Les étudiants en art dentaire en Saskatchewan paieront les frais les plus élevés, soit 30 178 \$, tandis que ces frais seront de 17 087 \$ en Ontario.

Les étudiants en médecine paieront en moyenne 9 406 \$ cette année, soit une hausse de 16,7 %, tandis que les étudiants en droit paieront en moyenne 5 995 \$, un chiffre en hausse de 19,4 %. Les

frais de scolarité en médecine et en droit sont toujours les plus élevés en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

Les frais de scolarité en génie augmenteront en moyenne de 13,1 % pour s'établir à 4 371 \$. Les frais en génie augmentent de façon considérable (+30,9 %) en Colombie-Britannique et de 12,5 % en Ontario.

Moyenne des frais de scolarité¹

	2002-2003	2003-2004	2002-2003
			à 2003-2004
	en dollars	courants	var. en %
Agriculture	3 301	3 487	5,6
Architecture	3 524	3 586	1,8
Arts	3 617	3 810	5,3
Commerce	3 743	3 991	6,6
Art dentaire	9 703	11 733	20,9
Éducation	3 019	3 216	6,5
Génie	3 865	4 371	13,1
Sciences ménagères	3 486	3 669	5,3
Droit	5 021	5 995	19,4
Médecine	8 063	9 406	16,7
Musique	3 586	3 753	4,7
Sciences	3 728	3 954	6,1
Premier cycle	3 749	4 025	7,4
Deuxième et troisième cycles	4 867	5 199	6,8

Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées selon le nombre d'étudiants à l'aide des données les plus récentes sur les inscriptions dont on disposait. Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte des frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés.

Les frais des étudiants de deuxième et de troisième cycles et des étudiants étrangers augmentent également

Les étudiants canadiens inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle subissent des hausses semblables à celles des étudiants de premier cycle, leurs frais de scolarité moyens augmentant de 6,8 % pour s'établir à 5 199 \$. Il s'agit de la plus faible hausse depuis 1994-1995. Les augmentations les plus prononcées du côté des programmes de deuxième et de troisième cycles sont de 13,1 % en Alberta et de 12,9 % en Colombie-Britannique.

Les étudiants de deuxième et de troisième cycles en Ontario sont encore ceux qui paient les frais de scolarité les plus élevés au pays (8 376 \$), suivis de ceux de la Nouvelle-Écosse (6 898 \$). Les frais des étudiants de deuxième et de troisième cycles sont en baisse de 5,0 % à Terre-Neuve-et-Labrador et sont gelés au Manitoba pour une deuxième année consécutive.

Les frais des étudiants de deuxième et de troisième cycles demeurent les plus bas au Québec et seront gelés pour les résidents de la province pour une sixième année consécutive.

Les étudiants étrangers subissent également des hausses des frais de scolarité. Au premier cycle, la moyenne des frais de scolarité des étudiants étrangers augmentera de 7,5 % pour atteindre 11 256 \$. Les frais de scolarité des programmes de deuxième et de troisième cycle augmenteront de 6,3 % en moyenne pour s'établir à 10 775 \$.

Les frais de scolarité des étudiants étrangers inscrits à un programme de premier cycle augmenteront dans toutes les provinces, sauf au Manitoba, là où les frais sont les plus bas (5 706 \$).

La Colombie-Britannique affiche la moyenne la plus élevée des frais de scolarité réclamés aux étudiants étrangers de premier cycle (13 440 \$). Les programmes de deuxième et de troisième cycle pour les étudiants étrangers seront les plus onéreux dans les universités de l'Ontario (14 205\$).

Les autres frais obligatoires à la hausse

L'ensemble des services compris dans les autres frais obligatoires varie d'un établissement à un autre et peut varier avec le temps. Normalement, ils comprennent les frais pour les sports et les loisirs, les services de santé offerts aux étudiants, les associations étudiantes et les autres frais s'appliquant aux étudiants de premier cycle.

Les étudiants de premier cycle paieront en moyenne 623 \$ en autres frais obligatoires pour l'année universitaire à venir, soit une hausse de 9,0 %. Les autres frais moyens augmenteront dans chaque province. Ces frais varient de 302 \$ au Nouveau-Brunswick à 694 \$ en Ontario.

Les étudiants de la Colombie-Britannique subiront la plus forte hausse des frais obligatoires moyens cet automne, soit une hausse de 35,4 % qui les portera à 584 \$. Cette hausse est surtout attribuable au résultat d'un référendum mené auprès des étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université Simon Fraser, qui ont accepté que les frais de transport du programme U-Pass soient inclus dans les frais exigés par les associations étudiantes.

Moyenne des autres frais obligatoires¹

	2002-2003 20	03-2004	2002-2003	
			à	
<u></u>	on dellere se		2003-2004 var. en %	
	en dollars col	en dollars courants		
Canada	571	623	9,0	
Terre-Neuve-et-Labrador	446	450	0,9	
Île-du-Prince-Édouard	448	468	4,5	
Nouvelle-Écosse	390	430	10,3	
Nouveau-Brunswick	272	302	11,0	
Québec	654	685	4,8	
Ontario	638	694	8,8	
Manitoba	527	541	2,7	
Saskatchewan	507	554	9,4	
Alberta	513	530	3,2	
Colombie-Britannique	432	584	35,4	

Les moyennes des autres frais obligatoires ont été pondérées selon le nombre d'étudiants par établissement à l'aide des données les plus récentes sur les inscriptions dont on disposait. Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte des frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3123.

Il est également possible d'obtenir de l'information sur les coûts d'hébergement sur les campus.

Pour obtenir des renseignements généraux ou commander des données, communiquez avec le Service à la clientèle au 1 800 307-3382 ou au (613) 951-7608 (educationstats@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données,

Pour obtenir des renseignements généraux ou commander des données, communiquez avec Bernard Bourgoin au (613)951-1506 (bernard.bourgoin@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation.

Moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle¹

	1993-1994	1998-1999	2002-2003	2003-2004	1993-1994 à 2003-2004	1998-1999 à 2003-2004	2002-2003 à 2003-2004
		en dollars	courants			var. en %	2000 200 .
Canada	2 023	3 064	3 749	4 025	98,9	31,4	7,4
Terre-Neuve-et-Labrador	2 000	3 216	2 729	2 606	30,3	-19,0	-4,5
Île-du-Prince-Édouard	2 509	3 327	3 891	4 133	64,7	24,2	6,2
Nouvelle-Écosse	2 701	4 074	5 214	5 557	105,8	36,4	6,6
Nouveau-Brunswick	2 385	3 225	4 186	4 457	86,9	38,2	6,5
Québec ²	1 550	1 803	1 851	1 862	20,2	3,2	0,6
Ontario	2 076	3 640	4 665	4 923	137,2	35,2	5,5
Manitoba	2 272	3 149	3 144	3 155	38,9	0,2	0,3
Saskatchewan	2 341	3 279	4 286	4 644	98,4	41,6	8,3
Alberta	2 209	3 519	4 165	4 487	103,1	27,5	7,7
Colombie-Britannique	2 240	2 525	3 176	4 140	84,9	64,0	30,4

Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées selon le nombre d'étudiants inscrits par établissement et par domaine d'études à l'aide des données les plus récentes sur les inscriptions dont on disposait. Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte des frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés.
Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte à la fois des étudiants de la province et de ceux de l'extérieur de la province.

Lésions dues aux mouvements répétitifs

2000-2001

En 2000-2001, un adulte canadien sur dix a souffert d'une lésion due aux mouvements répétitifs (LMR) suffisamment grave pour limiter ses activités normales, selon une nouvelle étude qui paraît aujourd'hui dans *Rapports sur la santé* et qui montre que les LMR touchent un nombre croissant d'adultes.

Environ 2,3 millions de personnes de 20 ans et plus ont déclaré avoir souffert d'une LMR au cours des 12 mois ayant précédé l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, pour laquelle la collecte des données a commencé en septembre 2000.

Ce résultat reflète une hausse de la prévalence des LMR à la fin des années 1990. En 1996-1997, 8 % des adultes avaient déclaré souffrir d'une LMR, selon les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population. Ce pourcentage était passé à 10 % en 2000-2001. Ce sont des activités professionnelles qui en étaient le plus souvent la cause.

Les lésions dues aux mouvements répétitifs constituent une catégorie générale de blessures habituellement causées par des mouvements répétés qui affectent les muscles, les tendons et les nerfs. Contrairement à d'autres lésions, qui surviennent habituellement à un point particulier dans le temps, les LMR se manifestent sur une période prolongée.

En 2000-2001, les hommes et les femmes étaient presque aussi susceptibles les uns que les autres de souffrir d'une LMR, même si, depuis 1996-1997, le pourcentage des femmes souffrant de lésions de ce genre a augmenté plus rapidement que celui des hommes. Chez les femmes, la proportion est passée de 7,9 % à 10,3 %, et chez les hommes, de 8,2 % à 9,9 %.

Les caractéristiques des lésions ne sont pas les mêmes chez les hommes et chez les femmes

La plupart des LMR affectaient la partie supérieure du corps. Environ 25 % touchaient le cou ou l'épaule et 23 %, le poignet ou la main; venaient ensuite les lésions au dos (19 %) puis les lésions au coude ou à l'avant-bras (16 %). Enfin, 17 % touchaient un membre inférieur ou une partie non précisée du corps.

Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de mentionner des blessures au bras, à la jambe ou au dos. À l'opposé, un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes ont signalé des blessures au cou, à l'épaule ou à la main. Ces

Note aux lecteurs

Les données utilisées dans cette analyse proviennent de deux enquêtes. La majeure partie de l'article porte sur les réponses à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, qui a été menée auprès d'un échantillon de 113 796 répondants qui avaient 20 ans et plus en 2000-2001. De ce nombre, 11 821 ont indiqué qu'ils avaient souffert d'une lésion due aux mouvements répétitifs (LMR) au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. L'analyse vise la population à domicile dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf les habitants des réserves indiennes, des bases des Forces armées et de certaines régions éloignées.

L'analyse de l'association immédiate entre les LMR et la douleur chronique ainsi que la détresse psychologique se fonde sur un échantillon de 13 739 répondants à l'Enquête nationale sur la santé de la population qui avaient 20 ans et plus en 1998-1999. Parmi ces personnes, 1 274 ont dit avoir souffert d'une LMR au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. Cette analyse exclut la population des territoires.

Les associations à plus long terme entre les LMR et la douleur chronique ainsi que la détresse psychologique sont examinées à partir des données concernant 9 255 répondants longitudinaux qui avaient 20 ans et plus en 1998-1999, dont 737 ont signalé avoir souffert d'une LMR au cours de l'année précédente.

différences sont vraisemblablement attribuables au genre d'activités auxquelles s'adonnent les hommes et les femmes.

Un peu plus de la moitié des LMR, tant chez les hommes que chez les femmes, sont survenues pendant le travail. Venaient au deuxième rang les LMR liées aux activités sportives ou à l'exercice physique chez les hommes, par opposition aux LMR liées aux tâches domestiques, au travail non rémunéré ou aux études chez les femmes.

Le risque est plus élevé dans certaines professions

Selon l'analyse, le fait de travailler n'augmente pas, en soi, le risque de subir une LMR; toutefois, parmi les personnes qui travaillent, le genre d'emploi joue bien entendu un rôle.

Les personnes les moins susceptibles d'être blessées étaient celles qui travaillaient dans le domaine de la gestion. La cote exprimant le risque de déclarer une LMR était plus forte chez les hommes et les femmes dont l'emploi touchait les secteurs de la vente ou des services; des métiers, du transport ou de la machinerie; de l'agriculture, de la foresterie, des pêches ou de l'extraction minière; et de la transformation, de la fabrication ou des services publics que pour ceux qui occupent un poste en gestion. Cela était d'autant plus vrai pour les femmes qui ont un emploi dans des secteurs traditionnellement dominés par les hommes.

Le stress augmente le risque

Le stress relié au travail et attribuable à une cadence rapide, à la définition ambiguë du rôle à remplir, aux inquiétudes, aux tâches monotones a été associé aux LMR dans le passé. L'article illustre certes ce lien entre le stress au travail et les LMR, mais il témoigne aussi d'une association différente pour les hommes et pour les femmes si on tient compte d'autres facteurs d'influence.

Les personnes ayant signalé qu'elles éprouvaient au moins un certain stress au travail étaient généralement plus susceptibles d'avoir subi une LMR en 2000-2001 que celles qui n'avaient pas signalé de stress au travail. C'était particulièrement le cas chez les femmes : 18 % de celles qui avaient indiqué que leur travail était «extrêmement stressant» ont signalé une LMR, par rapport à 10 % de celles qui jugeaient leur travail «pas du tout» ou «pas tellement» stressant.

Même en tenant compte de l'effet possible d'autres facteurs, la cote exprimant le risque de déclarer une LMR était plus forte pour les femmes qui jugeaient que la plupart de leurs journées de travail étaient «assez» ou «extrêmement» stressantes, par rapport aux femmes qui considéraient que leur travail était moins stressant. Le lien entre le stress au travail et les LMR n'a cependant pas été observé chez les hommes, une fois pris en considération les mêmes facteurs.

L'analyse révèle en revanche une association significative entre le stress de la vie quotidienne et la déclaration d'une LMR, autant chez les hommes que chez les femmes, et ce, même en tenant compte des autres facteurs éventuellement confusionnels. La cote exprimant le risque de souffrir d'une LMR était plus élevée pour les personnes dont le niveau de stress quotidien était élevé que pour celles qui estimaient que leur vie n'était «pas du tout» ou «pas tellement» stressante.

Douleur chronique et détresse

En 1998-1999, 23 % des hommes et 31 % des femmes souffrant d'une LMR ont déclaré des douleurs ou des malaises chroniques, comparativement à 13 % des hommes et à 16 % des femmes qui ont dit ne pas souffrir d'une LMR. Une telle association persiste en dépit de la prise en compte de l'effet d'autres facteurs comme l'âge et l'arthrite. En outre, les hommes et les femmes présentant une LMR ont déclaré un niveau significativement plus élevé de détresse psychologique que ceux et celles qui ne présentaient pas de LMR.

Les effets des LMR peuvent durer longtemps. Chez les femmes, la déclaration d'une LMR en 1998-1999

était associée à une augmentation de la douleur et de la détresse en 2000-2001, tandis que chez les hommes ayant aussi fait état d'une LMR en 1998-1999, le niveau élevé de douleur chronique et de détresse n'avait pas diminué en 2000-2001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3225 et 3226.

L'article intitulé «Lésions dues aux mouvements répétitifs» paraît dans le numéro d'août 2003 de *Rapports sur la santé*, vol. 14, n° 4 (82-003-XIF, 15 \$ / 44 \$; 82-003-XPF, 20 \$ / 58 \$), qui est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Pour plus de renseignements concernant cet article, communiquez avec Jeanne MacDonald au (613) 951-1632 (*jeanne.macdonald@statcan.ca*), Division de la statistique de la santé.

Ce numéro contient deux autres articles, «Personnes âgées en perte d'autonomie et source d'aide» ainsi que «Effet des problèmes de santé chroniques».

À partir des données de l'Enquête sociale générale de 1996, l'article sur les personnes âgées estime le nombre relatif d'heures d'aide que les personnes âgées vivant à domicile reçoivent de diverses sources. L'article révèle que plus de la moitié de cette aide provient de sources informelles seulement, et qu'une augmentation de l'aide de sources formelles ne réduit pas significativement les heures d'aide provenant de sources informelles. Pour plus de renseignements concernant cet article, communiquez avec Sylvie A. Lafrenière au (613) 951-7197 (sylviea.lafreniere@statcan.ca), Division de la statistique de la santé.

L'article sur les problèmes de santé chroniques compare, à partir de l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1996-1997, les répercussions de 21 problèmes de santé chroniques sur la qualité de la vie liée à l'état de santé. Les répercussions de ces problèmes varient considérablement selon l'âge et le nombre de problèmes signalés. Pour plus de renseignements concernant cet article, communiquez avec Susan E. Schultz au (416) 480-6100, poste 3788 (sue.schultz@ices.on.ca), Institut des sciences de l'évaluation clinique.

Pour plus de renseignements au sujet de la publication *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au (613) 951-1765 (*christine.wright@statcan.ca*), Division de la statistique de la santé.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des prix des logements neufs Juin 2003

L'Indice des prix des logements neufs (1997=100) a progressé de 0,3 % en juin. Sur 12 mois, cet indice des prix de vente des entrepreneurs a augmenté de 4,5 %, en légère hausse par rapport à la croissance annuelle de 4,4 % affichée en mai.

Indices des prix des logements neufs (1997=100)

	Juin 2003	Juin 2002 à	Mai à
	2000	juin 2003	juin
			2003
		var.	en %
Canada	116,3	4,5	0,3
Maisons seulement	122,5	5,8	0,3
Terrains seulement	104,9	1,4	0,1
St.John's	112,2	4,3	0,4
Halifax	119,7	4,6	0,0
Charlottetown	105,1	0,7	0,0
Saint John–Moncton–Fredericton	103,0	2,6	0,0
Québec	120,8	8,9	0,0
Montréal	125,7	6,6	0,3
Ottawa-Gatineau	137,6	2,8	0,4
Toronto	119,1	4,6	0,2
Hamilton	120,2	6,2	-0,1
St. Catharines–Niagara Kitchener–Waterloo	120,7	5,0	0,9
London	119,1 115,1	1,5 4,9	0,0 0,0
Windsor	102.1	0,1	0,0
Sudbury–Thunder Bay	96.3	1,0	0,0
Winnipeg	114,2	3,9	0,6
Regina	124,2	6,7	0,9
Saskatoon	113,4	2,4	0,7
Calgary	130,7	5,0	0,6
Edmonton	123,1	4,6	0,1
Vancouver	96,5	3,5	0,1
Victoria	95,7	6,1	1,6

Il y a eu des augmentations mensuelles dans 12 des 21 centres urbains visés par l'enquête. Victoria est venue en tête (+1,6 %), les constructeurs ayant déclaré une croissance des prix des terrains et un marché de l'habitation favorable. La hausse des prix des matériaux de construction et de la main-d'oeuvre a fait monter l'indice à St. Catharines–Niagara (+0,9 %) et à Regina (+0,9 %). On a observé un marché de l'habitation favorable à Saskatoon (+0,7 %), tandis que la hausse des prix des facteurs de production, particulièrement des matériaux de construction et des terrains, a contribué à l'augmentation à Calgary (+0,6 %). La croissance générale des coûts d'exploitation a contribué à une hausse de 0,6 % à Winnipeg.

Ailleurs, les prix des maisons neuves ont crû à St. John's (+0,4 %), à Ottawa-Gatineau (+0,4 %), à Montréal (+0,3 %) et à Toronto (+0,2 %). L'indice a augmenté légèrement à Edmonton (+0,1 %) et à Vancouver (+0,1 %).

Parmi les centres visés par l'enquête, huit n'ont affiché aucune variation, et la seule baisse a été observée à Hamilton (-0,1 %).

Dans la comparaison annuelle, Québec a affiché la plus forte augmentation sur 12 mois au chapitre des maisons neuves (+8,9 %). Regina suivait (+6,7 %), puis Montréal venait ensuite (+6,6 %). Il n'y a pas eu de baisse annuelle en juin.

Données stockées dans CANSIM: tableau 327-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2310.

Le numéro du deuxième trimestre de 2003 de *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XPB, 24 \$ / 79 \$) paraîtra en octobre 2003. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Perry Kirkpatrick au (613) 951-9606 (infounit@statcan.ca), Division des prix, ou avec Albert Near au (613) 951-3386 (nearalb@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539.

NOUVEAUX PRODUITS

Rapports sur la santé, août 2003, vol. 14, n° 4 Numéro au catalogue : 82-003-XIF (15 \$/44 \$).

Rapports sur la santé, août 2003, vol. 14, nº 4 Numéro au catalogue : 82-003-XPF (20 \$/58 \$). Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone :

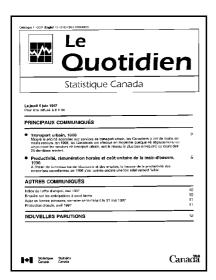
Ayez en main : • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez : 1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez : 1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur : 1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte : 1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet : écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page Nos produits et services, sous Parcourir les publications Internet, choisissez Payantes.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.ca*. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.